

Présidence :	M Bernard Vaillant
Membres présents:	MM Jean-Paul Chamoulaud, Laurent Fouché, Jean-Louis Puaud, Hervé Zago
Membres excusés:	Richard Corbiat, Philippe Paulhac
Membres invités :	Néant

PREAMBULE

Compte tenu des règles sanitaires imposées, la réunion du Bureau de la C.D.A s'est exceptionnellement tenue par visioconférence comme le prévoit l'article 3 (Organisation et fonctionnement de l'arbitrage) du règlement intérieur de la C.D.A.

3. Organisation et fonctionnement de l'arbitrage

La CDA se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent et sur convocation de son président.

Un ordre du jour est établi lors de chaque réunion.

Les réunions se déroulent en présentiel au siège du District et peuvent se tenir, à titre exceptionnel, par téléphone, par visioconférence, voire, si l'urgence l'exige, par voie électronique.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n° 06 du 18/12/2020)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information du Président

2° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Bilan de cessation d'activités des arbitres
- Bilan des dossiers médicaux
- Bilan des formations initiales des nouveaux arbitres
- Statut de l'arbitrage
- Programmation des stages arbitres

3° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : Le président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Les membres de la C.D.A entérinent la validation du PV n° 6 de la réunion plénière de la C.D.A en date du 18/12/2020

Civilités : Le Président et les membres de la C.D.A présentent :

Leurs condoléances à :

- **Jean-Louis David** (Vice-président de la C.D.A) pour le décès de son beau-père
- **Gilles Rouffignat** (Président du District) pour le décès de son frère
- **Philippe Andrieux** (Membre du Comité de Direction) pour le décès de son beau frère
- **La famille de Gilbert Falais** pour son décès

Leurs vœux de prompt rétablissement à :

- **Jean-Louis David** (Vice-président de la C.D.A)
- **Anthony Da Cunha** (Membre de la C.D.A)

Infos du Président

Le Président informe les membres du Bureau de la CDA qu'il a participé au Bureau du Comité de Direction (11/01/2021), au Comité de Direction (18/01/2021 et 15/02/2021)

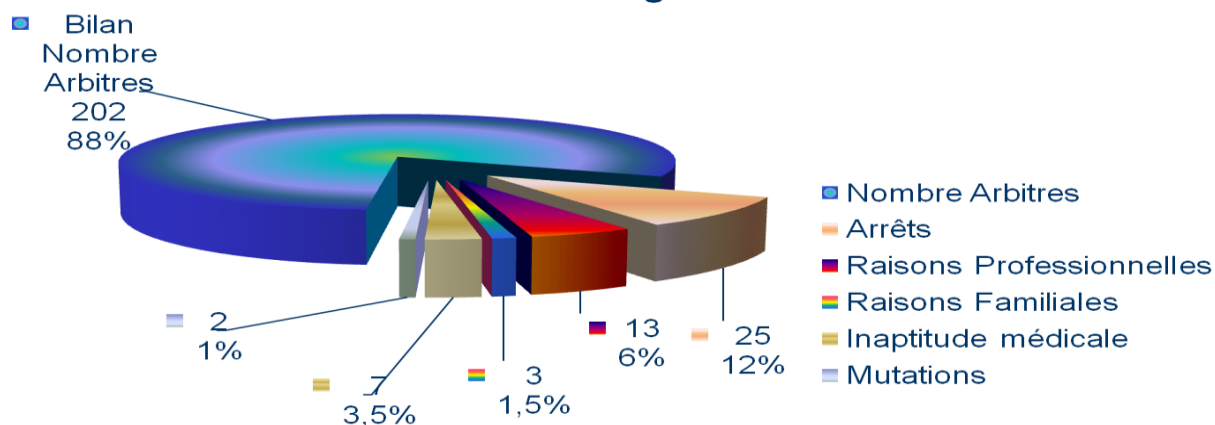
SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

1° - Bilan de cessation d'activités des arbitres (Laurent Fouché)

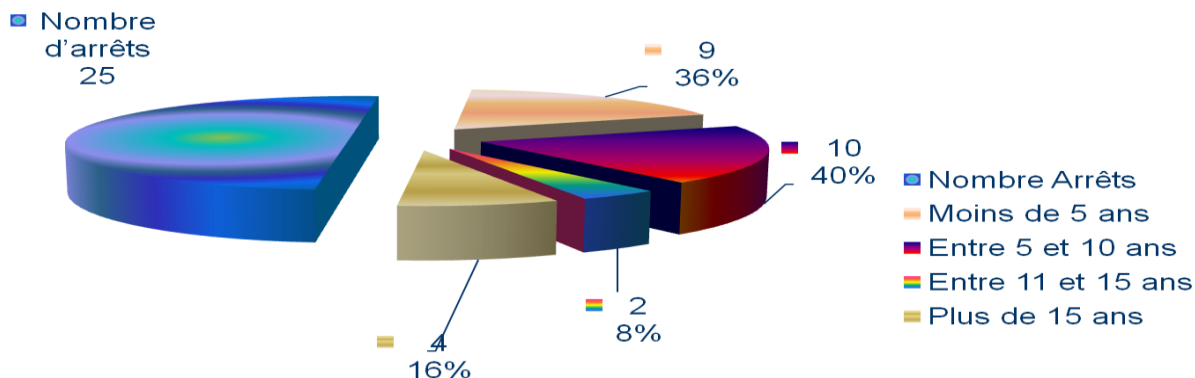
A la fin de la saison 2019/2020, la C.D.A a recensée 202 arbitres en activité.

Au titre de la saison 2020/2021, la C.D.A recense 177 arbitres en activité, soit une baisse d'effectifs de 25 arbitres (12%).

Bilan des Arrêts Arbitrage Saison 2020/2021



Bilan des Arrêts Arbitrage Saison 2020/2021



2° - Bilan de dossiers médicaux (Laurent Fouché)

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la Commission Fédérale Médicale avait octroyée des délais supplémentaires pour le traitement des examens cardiologiques ; à savoir ; le 31 décembre 2020.

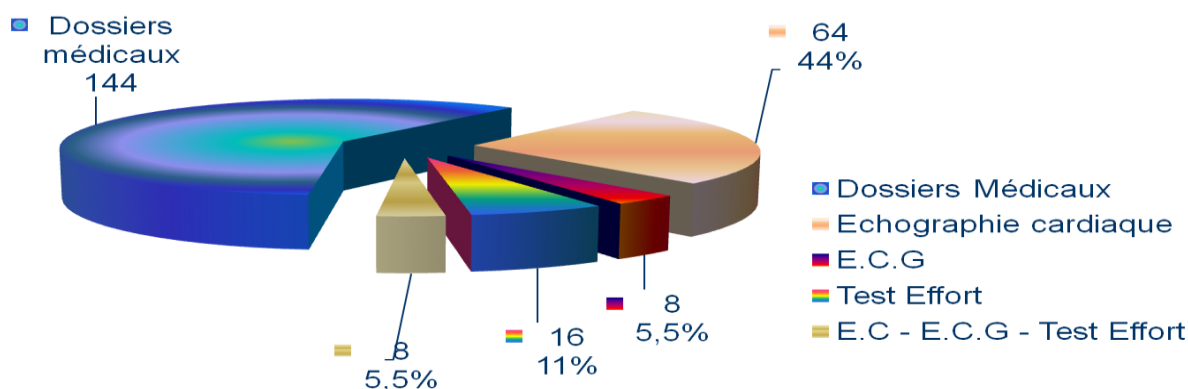
Après exploitation de 144 dossiers médicaux, il s'avère que 96 dossiers sont incomplets, soit 66%.

64 dossiers pour lesquels il manque l'échographie cardiaque (44%)

8 dossiers pour lesquels il manque l'E.C.G (5,5%)

16 dossiers pour lesquels il manque l'épreuve d'effort (11%)
 8 dossiers pour lesquels il manque, l'échographie cardiaque, l'ECG et l'épreuve d'effort (5,5%)
 Un courrier de relance à été adressé aux arbitres dont les dossiers médicaux sont incomplets avec copie aux clubs concernés.

Bilan des dossiers médicaux Saison 2020/2021



3° - Bilan des formations initiales des nouveaux arbitres (Laurent Fouché)

F.I.A (théorie) maintenues en visioconférence (3 modules de 2h) jusqu'au 31 mars 2021

F.I.A (pratique) et examen reportés (sans dates)

Les candidats ayant participé à la formation théorique seront convoqués ultérieurement par l'IR2F pour finaliser la F.I.A

4° - Statut de l'arbitrage (Laurent Fouché)

Afin de ne pas pénaliser les clubs ayant présenté des candidats à l'arbitrage et plus particulièrement les clubs en infraction au regard du Statut de l'Arbitrage, la LFNA a pris la décision de valider temporairement les licences « arbitre » à l'issue de la formation théorique. Cette validation deviendra définitive lorsque le ou les candidats arbitres auront participé à la formation « Pratique »

Un candidat arbitre ayant assisté à la formation théorique, sera comptabilisé dans l'effectif du club au titre de la saison en cours (2020/2021)

5° - Programmation stages arbitres (Bernard Vaillant)

Compte tenu de la situation sanitaire, les membres du Bureau souhaitent tout de même maintenir le contact avec les arbitres. Pour ce faire, la C.D.A envisage d'organiser les stages « Arbitres » en visioconférence.

Un courrier d'information et de sensibilisation sera adressé aux arbitres avec copie aux clubs concernés.

En fonction des réponses, le Bureau de la C.D.A mettra en place un groupe de travail chargé de la mise en œuvre et du contenu de ces stages.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriers divers

- Courriel en date du samedi 30 janvier 2021 de M. Hendrick Lecomte
Demande de changement de District suite à une mutation professionnelle → Nécessaire fait

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU BUREAU DU 26/11/2020

N°	Thème	Décision	Pilote	Délai mise en œuvre
-	PV Bureau n°6 du 18/12/2020	Validé	-	-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h50.

Le Président de la C.D.A
Bernard Vaillant



Le Secrétaire
Laurent Fouché

